

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

- Dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi sont plus élevés chez les diplômés de l'enseignement supérieur, qui sont aussi les plus susceptibles de travailler à temps plein.
- Les taux de chômage sont près de trois fois plus élevés chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (13 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE) que chez les diplômés de l'enseignement supérieur (5 %).
- Les individus qui sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler que ceux qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement.
- Les taux d'emploi des hommes sont en général plus élevés que ceux des femmes, mais les différences de taux d'emploi entre les sexes sont plus ténues chez les diplômés de l'enseignement supérieur et plus marquées chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Description

Cet indicateur porte sur les liens existant entre le niveau de formation et le taux d'emploi. Pour poursuivre leur développement, les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre suffisante de travailleurs qualifiés. Les données relatives aux taux d'emploi et de chômage fournissent par conséquent aux décideurs politiques des informations importantes pour savoir dans quelle mesure l'offre de compétences sur le marché du travail concorde avec la demande. Ces données pourraient aider les gouvernements à mieux appréhender les possibles évolutions économiques dans les années à venir, et donc, les éclairer sur la politique de l'éducation à mener pour que les élèves d'aujourd'hui soient mieux préparés pour exercer les emplois de demain.

Résultats

La formation a un impact considérable sur les perspectives d'emploi. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 80 % des diplômés de l'enseignement supérieur travaillent. La moyenne de l'OCDE chute à près de 70 % pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur et à un peu moins de 60 % pour les personnes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La probabilité de travailler à temps plein augmente également avec le niveau de formation. Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est de l'ordre de 64 % chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais s'établit à 75 % chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

Les différences de taux d'emploi entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement marquées en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovaquie où elles atteignent ou dépassent les 40 points de pourcentage. Dans tous les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des femmes est bien inférieur à celui des hommes pour tous les niveaux de formation : seuls 65 % des femmes travaillent, contre 80 % des hommes. Bien que l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes se comble avec l'élévation du niveau de formation, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement supérieur reste nettement inférieur à celui des hommes à niveau égal de formation – en dépit du fait que dans les pays de

l'OCDE, selon les chiffres de 2011, le pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur est légèrement plus élevé chez les femmes (33 %) que chez les hommes (30 %).

Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler (76 %) que ceux qui ont suivi la filière générale (70 %). Ils sont aussi moins susceptibles d'être au chômage (7.4 %) que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale (8.4 %).

Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage, même en temps de crise économique. Ces 15 dernières années, les taux d'emploi des hommes et des femmes diplômés de l'enseignement supérieur sont restés supérieurs à ceux des individus dont le niveau de formation est inférieur. À l'inverse, les taux de chômage étaient plus élevés chez les hommes et les femmes moins instruits que chez les diplômés de l'enseignement supérieur. La crise économique n'a fait que creuser ces écarts et ce sont les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur qui ont été les plus touchés par le chômage. Entre 2008 et 2011, leur taux de chômage a augmenté de près de 4 points de pourcentage, passant de 8.8 % à 12.6 %.

Définitions

Le taux d'emploi est le pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler. Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active civile. Par chômeurs, on entend les personnes sans travail mais qui sont disponibles pour travailler et qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes. Les actifs occupés sont ceux qui, durant la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi mais étaient temporairement absents de leur travail (pour raison de maladie, de congé ou de grève).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2013 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A5).

Parmi les domaines couverts figurent :

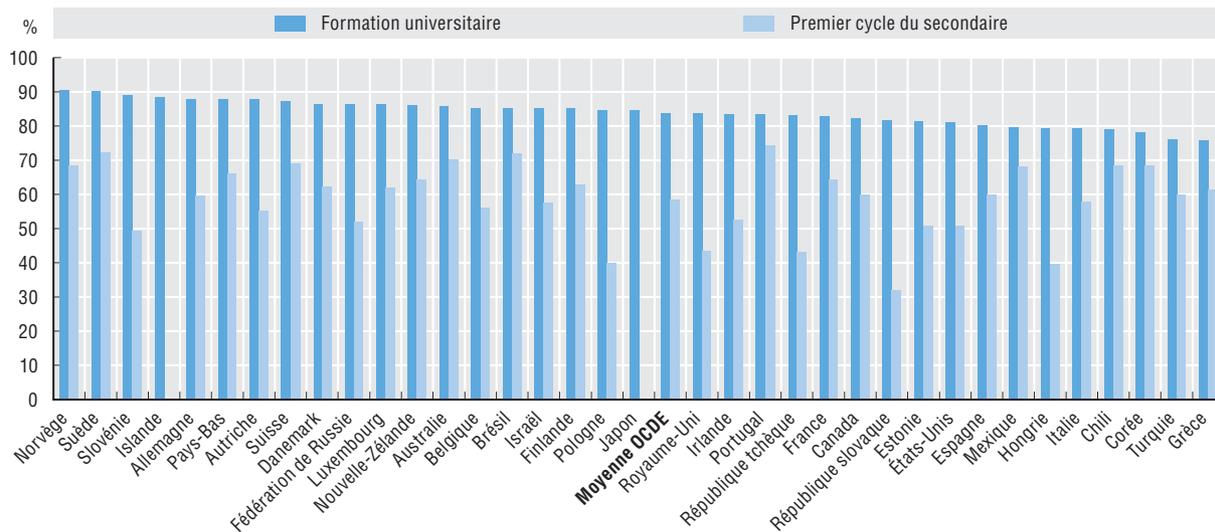
- L'évolution des taux d'emploi et de chômage, selon le sexe et le niveau de formation.
- Les taux d'emploi des individus diplômés en filière professionnelle et des individus diplômés en filière générale.
- Le travail à temps partiel et le travail à temps partiel subi.

3. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ?

Graphique 3.3. Taux d'emploi des 25-64 ans selon le niveau de formation, 2011

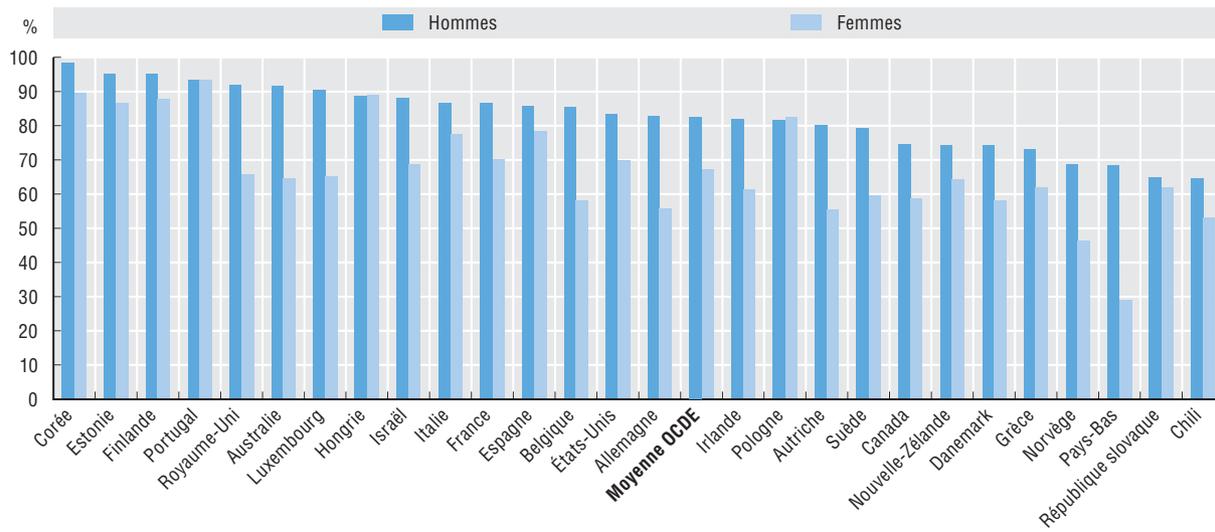
Ce graphique montre les différences de taux d'emploi selon le niveau de formation.



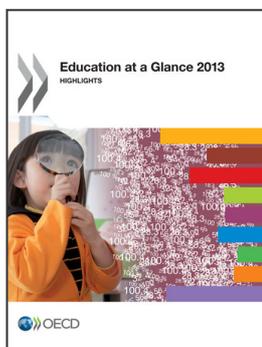
Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, graphique A5.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932867495>.

Graphique 3.4. Taux d'emploi des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur, selon le sexe, 2011

Ce graphique montre les différences de taux d'emploi à temps plein entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2013), Regards sur l'éducation 2013, tableau A5.6, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932869832>.



Extrait de :
Education at a Glance 2013
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Quel est l'impact du niveau de formation sur les taux d'emploi ? », dans *Education at a Glance 2013 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2013-14-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.